

Image not found or type unknown



Donation immobilière entre vifs

Par **freedom 93**, le **12/11/2014** à **13:47**

Bonjour je souhaite faire une donation immobilières à un de mais enfants en fesant une donation entre vifs (ayant 2 enfants).

J'ai fait estimer le bien immobilier que je souhaite donner à mon fils et celui ci a était estimer entre 350 000 euro et 370 000 euro, estimation faite par une agence immobilière.

Les seules frais qui reste à la charge de mon fils sont les frais de notaires.

Aujourd'hui je me permet de vous écrire pour savoir à combien cela monterai au niveau financier pour le notaire.

J'espère que les informations que j'apporte auront etait le plus clair possible.

Par avance je vous remercie.

Cordialemen